

Saint-Etienne, le 02/03/2026

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/02/2026 au 28/02/2026

N° Cesu employeur : Z3864802890000
MONSIEUR GUILHEM DEZANNEAU
7 IMP DENIS DULAC
94700 MAISONS ALFORT

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	301,84 x 2,900 % = 8,75	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	301,84 x 6,800 % = 20,53	
MALADIE		307,22 x 13,000 % = 39,94
VIEILLESSE	307,22 x 7,300 % = 22,43	307,22 x 10,660 % = 32,75
ALLOCATIONS FAMILIALES		307,22 x 5,250 % = 16,13
ACCIDENT DU TRAVAIL		307,22 x 2,060 % = 6,33
FONDS NATIONAL AIDE LOGEMENT		307,22 x 0,100 % = 0,31
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE		307,22 x 0,850 % = 2,61
CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE		307,22 x 0,300 % = 0,92
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL		307,22 x 0,016 % = 0,05
SANTE AU TRAVAIL soumis à un plafond		307,22 x 2,700 % = 5,00
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	307,22 x 4,010 % = 12,32	307,22 x 6,010 % = 18,46
IRCEM PREVOYANCE	307,22 x 1,040 % = 3,20	307,22 x 2,450 % = 7,53
ASSURANCE CHOMAGE		307,22 x 4,000 % = 12,29
TOTAL DES COTISATIONS	67,23	142,32

Montant net social : **240,00 €**
Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : **248,75 €**

Net à payer avant impôt sur le revenu:
240,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	248,75 €	Net payé en euros	:	240,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	04/03/2026
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 1735690 enregistrée le 27/02/2026

Nombre d'heures travaillées:	8	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	307,22 €
		Assiette des cotisations	:	307,22 €

Urssaf Rhône-Alpes - service Cesu

TSA 50021

69833 St-Priest Cedex 9

www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr